

INONDATION PAR RUISSELLEMENT

Gérer le ruissellement naturel
dans un projet d'urbanisme

Cellule GISER



CONSEIL SITES INONDÉS PAR BASSIN VERSANT

175 COMMUNES & > 1000 BV
FORMATIONS
DOCUMENTS D'INFOS



AVIS URBANISME RISQUE DE RUISSELLEMENT

8000 AVIS PAR AN
FORMATIONS
VADE MECUM



APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES

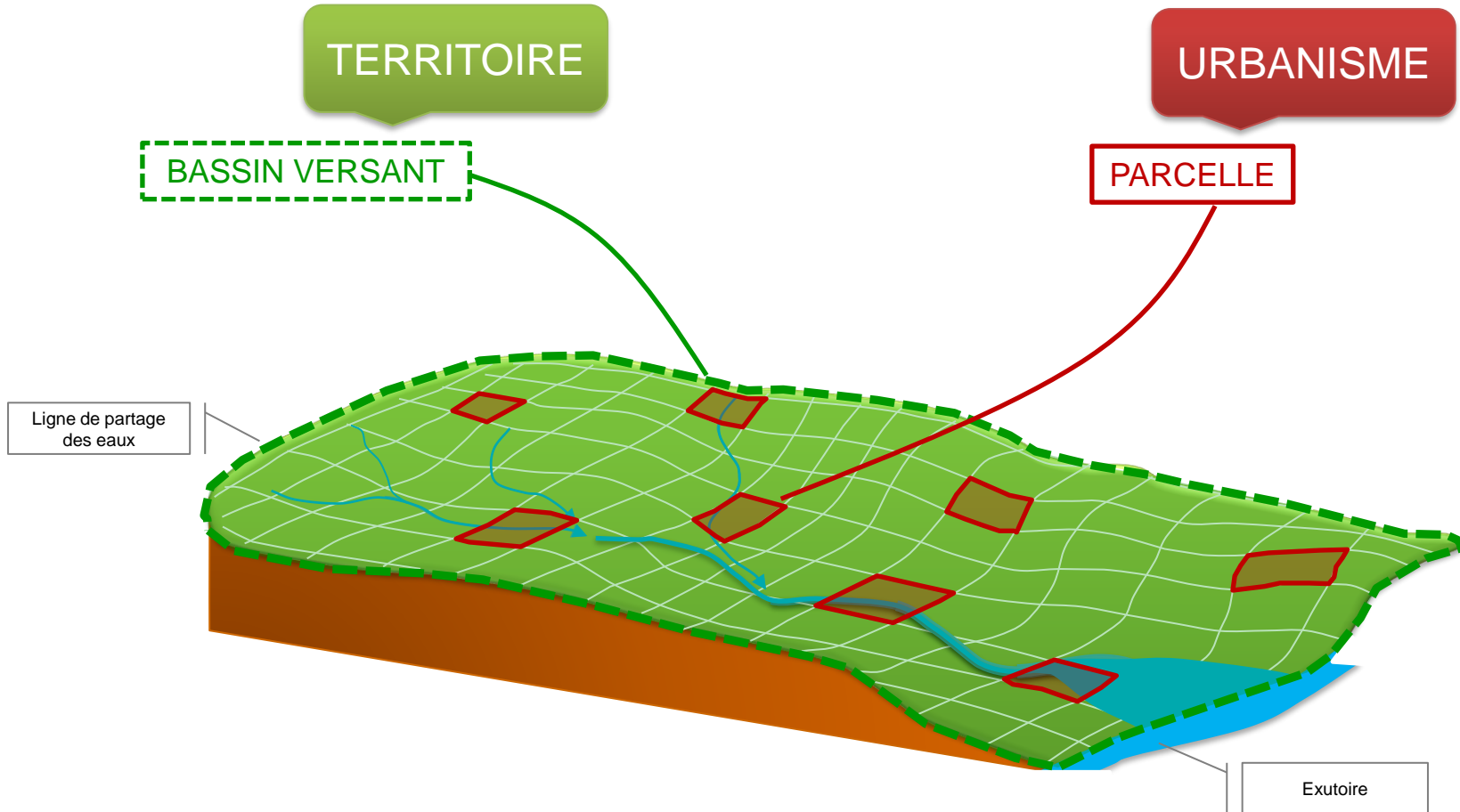
CARTO LIDAXES, EROSION
PAC
PGRI



service public
SPW

Service public de Wallonie **agriculture ressources naturelles environnement**

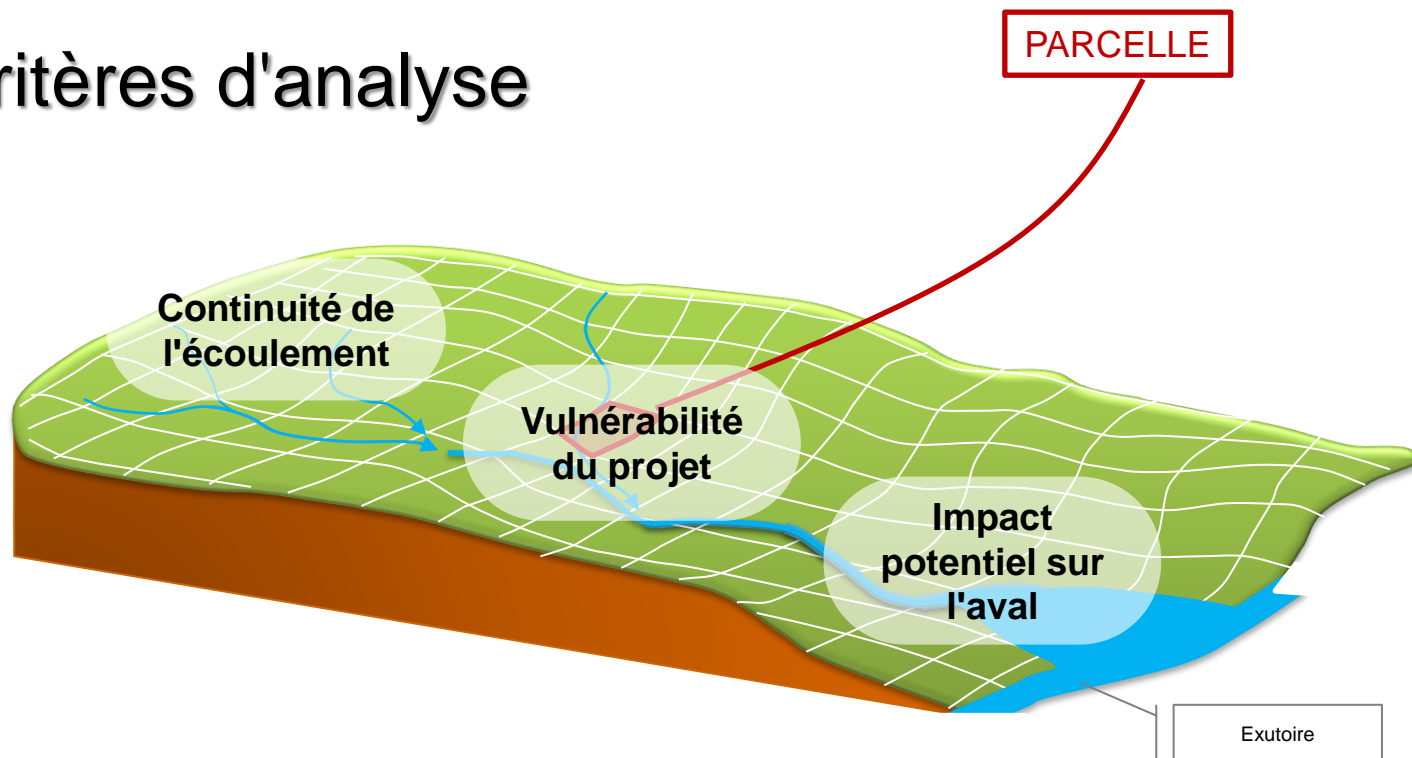
Ruissellement : approche intégrée



Gérer le ruissellement

Stratégie URBANISME

3 critères d'analyse



Gérer le ruissellement

Stratégie URBANISME



Accepter le passage de l'écoulement naturel sur le terrain.



Si ruissellement concentré avéré, vérifier que le projet est protégé en fonction du dommage potentiel.



Ne pas aggraver la contrainte d'écoulement sur les terrains aval, en quantité ou en qualité

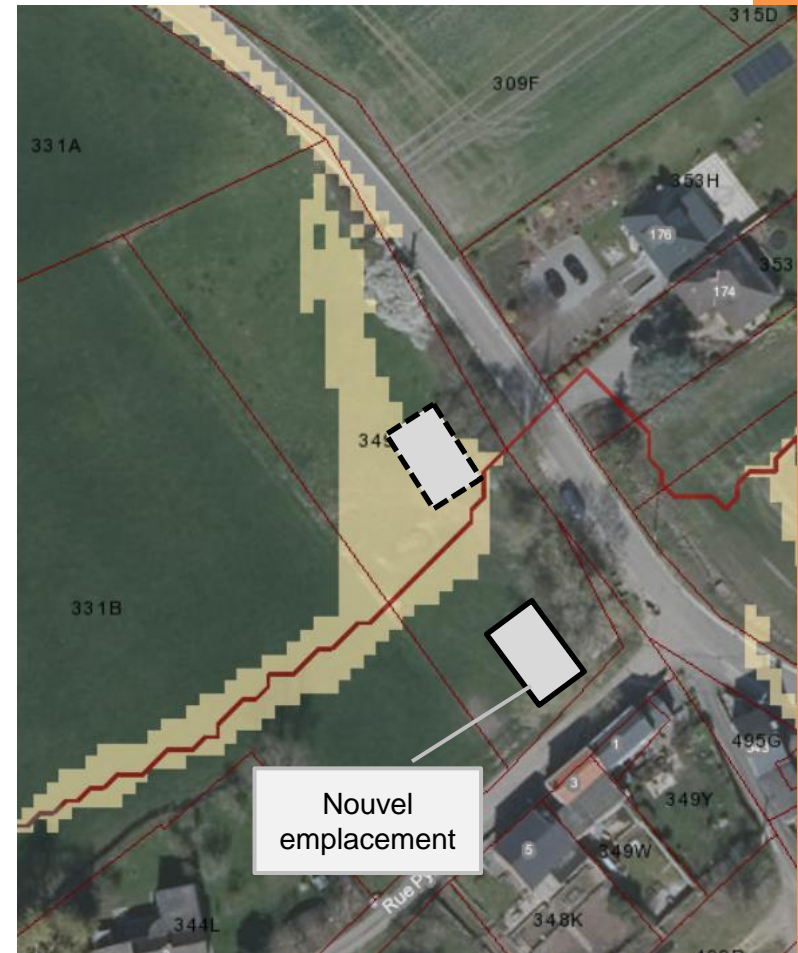


Réduire la vulnérabilité

- Évitement
 - Déplacer le bâtiment : implantation réfléchie
 - Déplacer l'écoulement : fossés, diguettes, murets
- Adaptation
 - Surélever le niveau fonctionnel
 - Protéger les murs exposés
 - Fermer les baies exposées
 - Décloisonner (principe de "transparence")

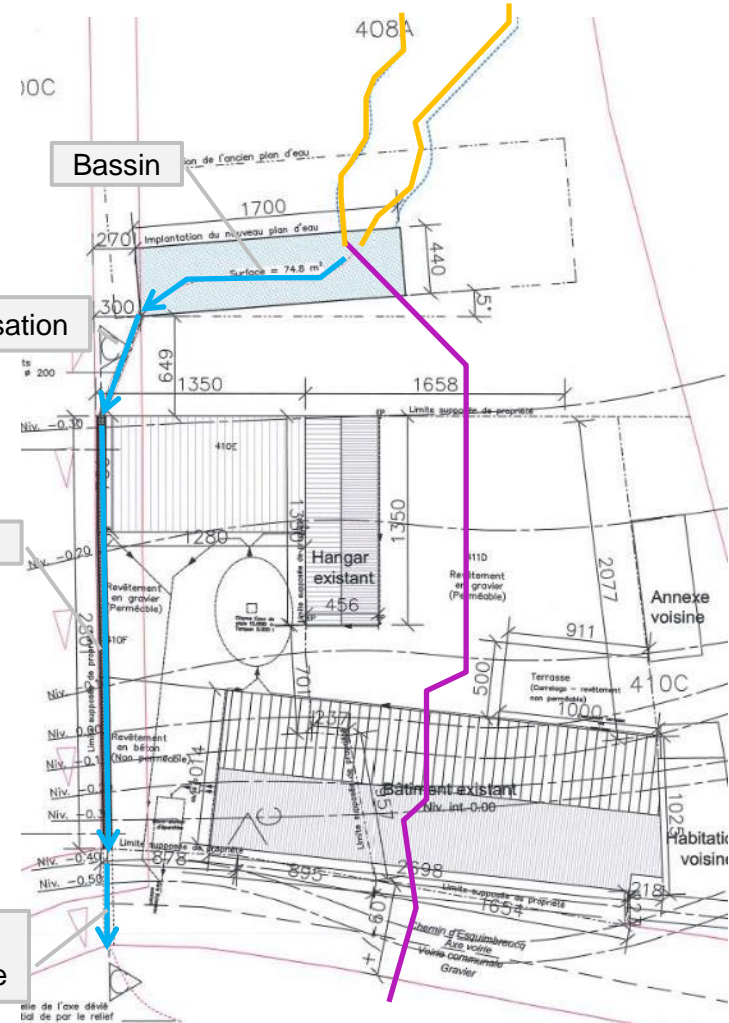
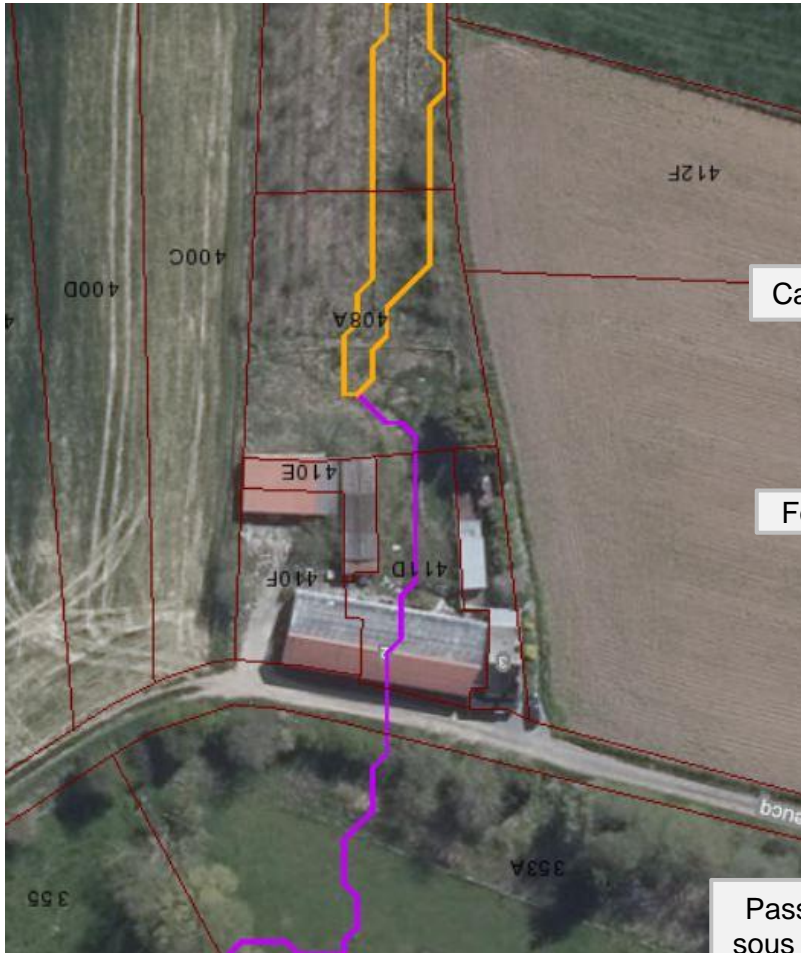


Déplacer le bâtiment





Déplacer l'écoulement





Déplacer l'écoulement





Déplacer l'écoulement





Réduire la vulnérabilité

- Évitement
 - Déplacer le bâtiment : implantation réfléchie
 - Déplacer l'écoulement : fossés, diguettes, murets
- Adaptation
 - Surélever le niveau fonctionnel
 - Protéger les endroits exposés
 - Fermer les ouvertures exposées
 - Décloisonner (principe de "transparence")

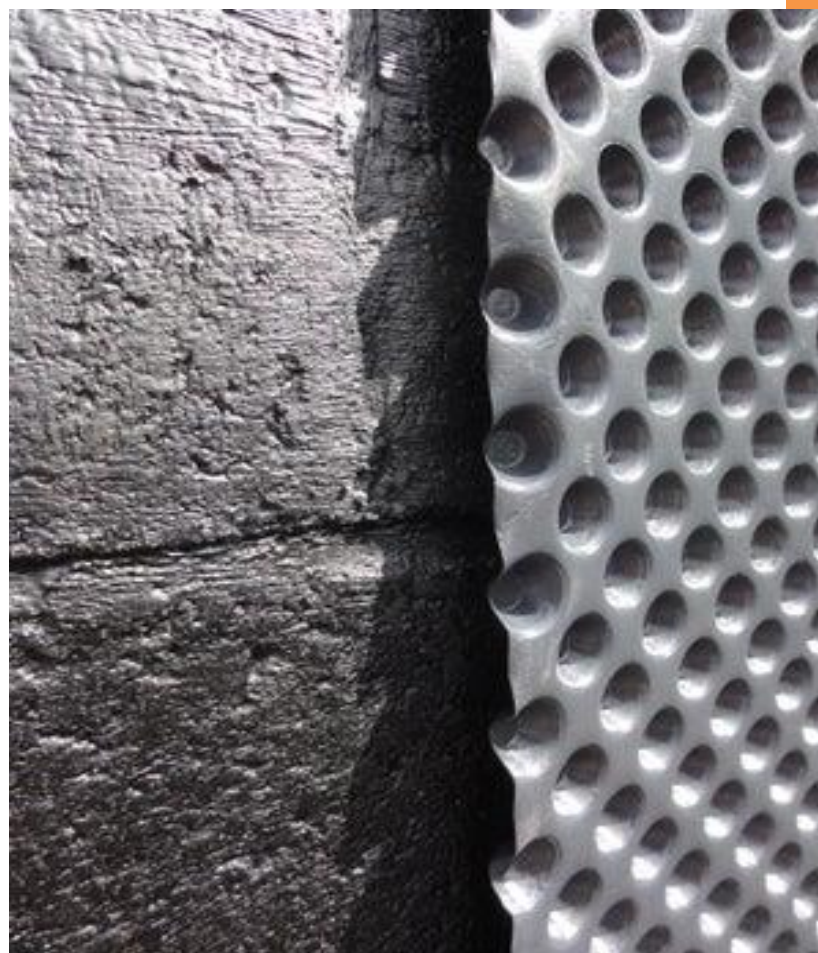


Surélever le bâtiment





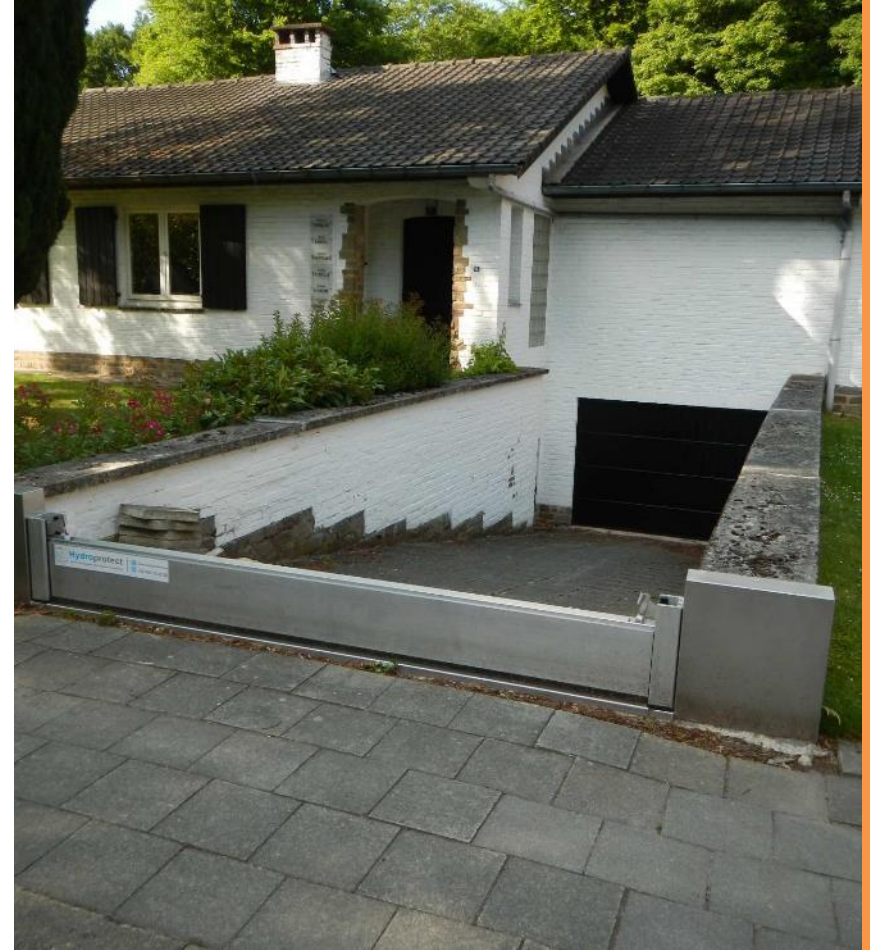
Protéger les endroits exposés





Fermer les ouvertures exposées

VULNERABILITE





Décloisonner (transparence)





Réduire la vulnérabilité

- Évitement
 - Déplacer le bâtiment : implantation réfléchie
 - Déplacer l'écoulement : fossés, diguettes, murets
- Adaptation
 - Surélever le niveau fonctionnel
 - Protéger les murs exposés
 - Fermer les baies exposées
 - Décloisonner (principe de "transparence")

Gérer le ruissellement

Stratégie URBANISME



CONTINUITÉ

Accepter le passage de l'écoulement naturel sur le terrain.



VULNERABILITÉ

Si ruissellement concentré avéré, vérifier que le projet est protégé en fonction du dommage potentiel.



Assurer la continuité

- Le projet respecte le tracé naturel
 - Pas d'obstacle: implantation réfléchie
 - Obstacle non bloquant : principe de "transparence"
- Le tracé est modifié par le projet
 - Chenalisé en surface : chenaux, fossés
 - Canalisé en sous-terrain : conduites



Assurer la continuité



Tracé naturel : implantation !



CONTINUITÉ



Tracé modifié



Gérer le ruissellement

Stratégie URBANISME



Accepter le passage de l'écoulement naturel sur le terrain.



Si ruissellement concentré avéré, vérifier que le projet est protégé en fonction du dommage potentiel.



Ne pas aggraver la contrainte d'écoulement sur les terrains aval, en quantité ou en qualité



Limiter l'impact sur l'aval

- En quantité
 - Infiltration à privilégier
 - Temporisation du surplus
- En qualité
 - Dispositif anti-érosion, surfaces stabilisées
 - Effet de concentration à éviter !



Infiltration





Temporisation





Érosion vers l'aval



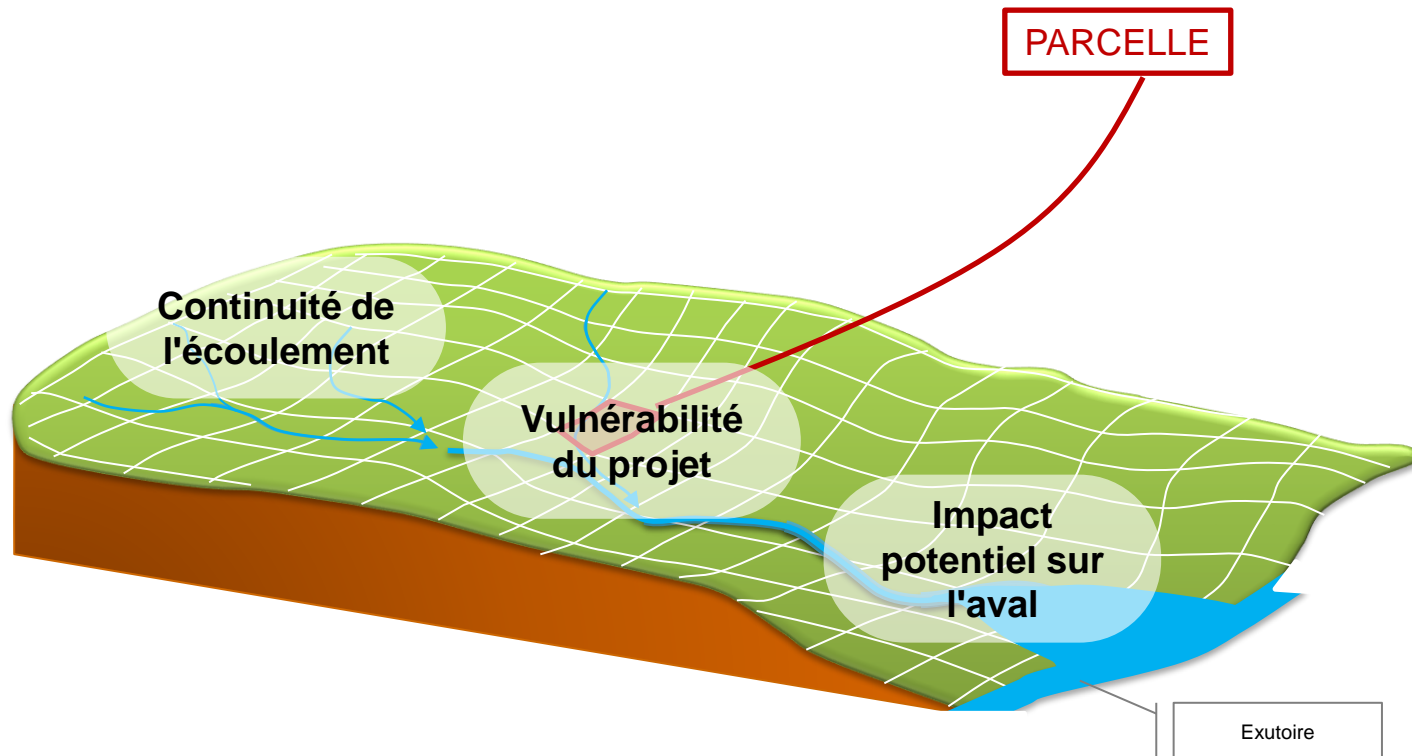


Érosion vers l'aval



Gérer le ruissellement

Stratégie URBANISME



Recommandations

- Placer le projet dans un CONTEXTE + LARGE que le bâtiment
- Plans, profils, niveaux ultra LISIBLES !
- Situation ruissellement AVANT/APRES projet

! PAS d'avis préalable sur dossiers privés, sauf si historique d'inondation



Des questions sur ...

Un avis d'urbanisme : avis.giser@spw.wallonie.be

Tout le reste : giser@spw.wallonie.be

